

Réunion du 7 octobre 2013

Sous la présidence de : Monsieur André KLEIN-MOSSER

Etai
présents :

Monsieur André KLEIN-MOSSER, président de séance

Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procurat
(s) :

Excusé(s) : Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Guy-Dominique KENNEL, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Frédéric BIERRY

**N° CP/2013/737 - Subventions aux associations oeuvrant dans le domaine
gérontologique - 4441
Mise en oeuvre des actions "ateliers équilibre et ateliers
mémoire" en faveur des personnes âgées - Contrat pluriannuel
2013-2014**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le contrat pluriannuel 2013-2014 relatif à la mise en oeuvre des actions "ateliers équilibre et ateliers mémoire" en faveur des personnes âgées

- décide dans le cadre de ce contrat d'attribuer à l'Association "Alsace Eureka Equilibre" à STRASBOURG une subvention de 66 130 € pour chacune des années 2013 et 2014.

Elle autorise par ailleurs son président à signer ce contrat, à conclure entre l'Agence régionale de santé (ARS) Alsace, l'Association "Alsace Eureka Equilibre" et le Département.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20131007-80177-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 23/10/13